

Communiqué de presse

À Lyon, le 29 août 2025

Suites de la convention pour le climat : vers un plan chaleur métropolitain

Face à l'intensification des vagues de chaleur, et dans le cadre de la révision de son Plan Climat, la Métropole de Lyon a annoncé il y a un an l'organisation d'une Convention Métropolitaine pour le Climat, une démarche inédite à cette échelle territoriale pour penser l'adaptation au changement climatique. De septembre 2024 à janvier 2025, 105 citoyens représentatifs de la population du territoire se sont réunis pour échanger, débattre et explorer les réalités du territoire.

Leurs travaux ont abouti à un avis citoyen structuré autour de neuf priorités, intégrant justice sociale, qualité de vie, santé publique et solidarité. Ce document a servi de base à la révision du **Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) 2026–2031, voté à l'unanimité en Conseil métropolitain de juin.**

Cet Avis citoyen a également donné lieu à **une première session de réponse aux membres de la Convention** le 5 mai 2025. Élus et services de la Métropole ont présenté les premières réponses et engagements de la Métropole (un livret disponible sous ce [lien](#) en fait la synthèse). Le Président de la Métropole a annoncé son souhait de voir la Métropole se doter d'un Plan Chaleur Métropolitain et que les membres de la Convention soient associés à sa préparation.

LE PLAN CHALEUR MÉTROPOLITAIN : PREMIÈRE DÉCLINAISON DU NOUVEAU PCAET

Le Plan Chaleur Métropolitain constitue la première mise en œuvre opérationnelle du volet adaptation du PCAET 2026–2031. Son objectif est d'anticiper et de mieux gérer les épisodes de chaleur extrême, grâce à une quinzaine d'actions concrètes, ciblées et rapidement activables.

Élaboré depuis le printemps par les services de la Métropole, il associera des citoyens issus de la Convention Métropolitaine pour le Climat. La démarche suit quatre étapes : définition des actions prioritaires (été 2025), consolidation du plan et travail avec les membres de la Convention et acteurs du territoire (automne-hiver 2025), annonce et déploiement des premières actions (printemps-été 2026) puis évaluation et ajustements (fin 2026).

Ce plan visera à conjuguer efficacité, solidarité et équité territoriale, en veillant à ce que l'adaptation au réchauffement n'accroisse pas les injustices sociales mais permette d'y répondre collectivement. Certaines premières mesures à l'étude traduisent déjà cette ambition : la reconduction envisagée du baromètre métropolitain des fortes chaleurs pour mieux comprendre les inégalités d'exposition, l'extension des réseaux de froid renouvelables pour permettre un plus grand accès au confort d'été, ou encore la création d'une réserve citoyenne métropolitaine afin de soutenir les personnes les plus vulnérables lors des canicules.

Pour Bruno Bernard, Président de la Métropole de Lyon :

" Face aux canicules qui ont encore marqué l'été du territoire, nous avons le devoir d'agir avec lucidité et solidarité. Le Plan Chaleur métropolitain illustre notre volonté d'anticiper collectivement ces défis, en associant les habitants, les élus et les acteurs du territoire. Notre ambition est claire : protéger la santé des plus fragiles, préserver la qualité de vie de toutes et tous et faire de l'adaptation climatique un engagement partagé au service de l'intérêt général. »

Pour Philippe Guelpa-Bonaro, Vice-Président de la Métropole de Lyon délégué au climat, à l'énergie et à la réduction de la publicité :

" Le Plan chaleur métropolitain traduit concrètement les priorités du nouveau Plan Climat. Il vient renforcer les efforts déjà engagés sur les réseaux de froid, la végétalisation ou encore la rénovation thermique. C'est un levier essentiel pour adapter notre métropole aux étés de plus en plus intenses."

Pour Laurence Boffet, Vice-Présidente de la Métropole de Lyon déléguée à la participation citoyenne :

"La Convention pour le climat montre que la participation citoyenne peut profondément enrichir nos politiques publiques. Les propositions formulées par les habitants ont trouvé un écho direct dans nos actions et en ont dessinées de nouvelles. Je salue l'implication continue de membres dans le Plan chaleur. »

Contact presse : Marion Morel – marion.morel@grandlyon.com – 06 77 04 30 39